



# Bienvenue

## dans la clinique d'obstétrique



Hôpital Jeanne de Flandre

Rue Eugène Avinée  
59037 Lille

[www.chu-lille.fr](http://www.chu-lille.fr)  
[maternite.chu-lille.fr](http://maternite.chu-lille.fr)

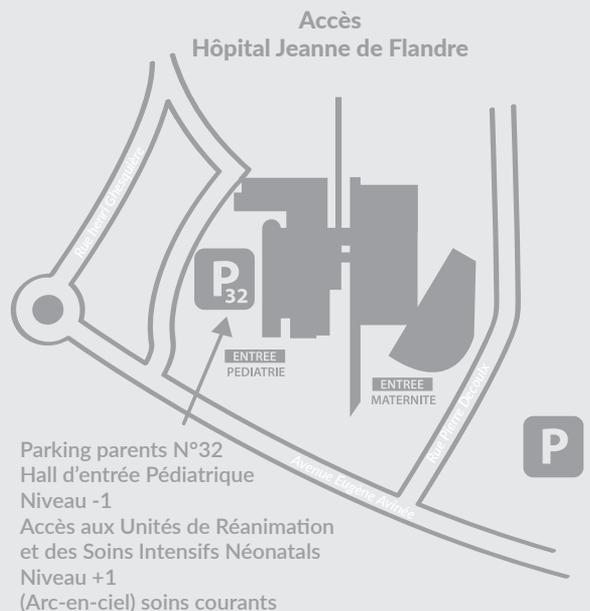


# Sommaire

	Mot d'accueil	page 3
	Présentation de l'équipe	page 4
	Ma grossesse	page 5
	Mon séjour à la maternité	page 11
	La naissance	page 14
	Ma valise pour le séjour en maternité	page 16
	Après la naissance	page 18
	Ma sortie des suites de naissance	page 20
	Nos engagements	page 20
	Mon projet de parentalité	page 21
	Mesures de précautions	page 22
	Grossesse et vaccinations	page 23

## MON AIDE MÉMO :

- Cours de préparation à la naissance (page 6)
- Vidéos bienvenue et matinée info bébé (page 7)
- Ma valise pour le séjour (page 16)
- Consultation de lactation (page 19)



# EDITORIAL

## **Bienvenue dans la clinique d'Obstétrique**

Vous attendez un bébé et vous avez choisi de le mettre au monde dans la Clinique d'Obstétrique au sein du Pôle Femme Mère Nouveau-né de l'Hôpital Jeanne de Flandre. La maternité et la néonatalogie ont reçu le label IHAB « Initiative Hôpital Ami des Bébé » en juin 2015 et renouvelé en 2023 (label délivré pour 4 ans), qui récompense la qualité des soins dans l'accompagnement du nouveau né et de ses parents.

Ce livret d'accueil a été spécifiquement réalisé pour vous, pour faciliter votre suivi de grossesse, et préparer la naissance de votre bébé. Nous réalisons environ 4 900 accouchements par an. La maternité Jeanne de Flandre accueille les mamans de Lille et ses environs immédiats, mais aussi dans le cadre du réseau OREHANE, les mamans transférées de la Métropole Lilloise, ainsi que les mamans du Nord et du Pas-de-Calais, puisque l'hôpital Jeanne de Flandre est maternité recours de niveau 3.

Notre objectif est de vous aider à mener à bien votre grossesse et vous conseiller tout au long de votre séjour.

**Loïc Berthelot**

Directeur du Pôle Femme Mère Nouveau-né  
Hôpital Jeanne de Flandre

Nous portons quotidiennement nos efforts sur la qualité et l'accueil dans le respect de l'intimité des familles. C'est ainsi que tout au long du suivi de votre grossesse, et au moment de l'accouchement, une équipe de femmes et d'hommes, professionnels hospitaliers (médecins, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, auxiliaires de puériculture, aide-soignants, agents des services hospitaliers, brancardiers, hôtesses d'accueil, secrétaires...) est là pour vous accompagner en vous prodiguant toute l'attention et les soins nécessaires à votre bien-être et celui de votre enfant.

L'objectif des équipes est bien sûr la sécurité, mais aussi compétence, continuité et cohérence des soins. Il s'agit d'un challenge permanent car nous sommes nombreux et avons simultanément la mission d'enseigner aux futurs médecins spécialistes et aux futurs professionnels de santé de la région.

Sachez que nous y veillons tous, et restons à votre écoute pour toute demande ou suggestion d'amélioration.

Il nous reste à vous souhaiter un agréable séjour dans notre Clinique.

**Pr Véronique Debarge**

Coordonnatrice Médicale  
de la clinique d'Obstétrique

## Présentation de l'équipe

La Clinique d'Obstétrique est sous la responsabilité du Professeur Véronique Debarge, coordonnateur médical de la Clinique, en collaboration avec Madame Alexandra Savignac, sage-femme coordinatrice en maïeutique. Les unités de la clinique sont réparties de la manière suivante :

### > Le centre de la naissance (niveau -1)

- Responsable médical : Pr Charles Garabedian
- Sage-femme coordinatrice : Stéphanie Robitaille

### > Les urgences admissions (niveau -1)

- Responsables médicaux : Dr Victoire Delporte et Dr Yasmine Ould Hamoud
- Sage-femme coordinatrice : Fabienne Gernez

### > Secteur anténatal (niveau 0)

- Consultation prénatale : Dr Roxane Gibert Vanspranghels
- Hospitalisation de jour : Dr Mélissa Gilbert
- Médecine foetale et diagnostic anténatal : Pr Véronique Debarge
- Echographies anténatales : Dr Sandy Hanssens
- Sage-femme coordinatrice : Céline Le Meur

### > L'unité d'hospitalisation pendant la grossesse (niveau 1)

- Responsable médical : Dr Louise Ghesquiere
- Sage-femme coordinatrice : Nathalie Delville

### > Les suites de naissance (niveaux 2 et 3)

- Responsable médical : Dr Sophie Vanderstichele
- Cadre de santé puéricultrice : Claire Détrez
- Sage-femme coordinateur : Benjamin Dauchy

### L'équipe d'anesthésie

Responsable médical : Dr Pierre Richart

### L'équipe de pédiatrie de maternité :

Responsable médical : Dr Béatrice Mestdagh

Dans ces secteurs de soins, travaille un personnel qualifié qui porte un badge d'identification coloré, reprenant leur nom et leur fonction.

**Dans le cadre des missions d'enseignement du CHU, les étudiants ont vocation à accompagner les équipes et vous prodiguer des soins, avec votre consentement** (article 8 de la Charte du Patient Hospitalisé).



## Pour reconnaître les équipes ...

○ BLANC pour les médecins

● ROSE pour les sages-femmes

● VERT pour les infirmiers, les puériculteurs et les infirmiers anesthésistes

● ORANGE pour les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture

● VIOLET pour les agents de service hospitaliers, agents de service intérieurs et agents de maintenance

● JAUNE pour les personnels administratifs, les secrétaires médicales et les hôtesse

● BLEU pour les assistantes sociales, les kinésithérapeutes, les psychologues et les stagiaires



## Ma grossesse

**Pour vous préparer à l'arrivée de votre bébé, nous vous proposons :**

- Des consultations de suivi de grossesse et d'échographies
- Un entretien prénatal précoce
- Les cours de préparation à la naissance
- La vidéo de bienvenue
- La matinée infos Bébé
- Un parcours « physiologique » avec accouchement en salle nature
- Des parcours spécifiques PMR
- Une consultation en lactation

## Les consultations

**Les prises de rendez-vous en consultation et en échographie**

Lors de votre venue en consultation, nous vous remercions de vous présenter 1/2 d'heure avant votre rendez-vous, au niveau du guichet administratif (niveau 0-consultations prénatales) avec les documents suivants :

- carte vitale ou attestation de prise en charge, attestation CMU...
- carte mutuelle
- pièce d'identité
- tous les bilans en votre possession sous forme de photocopies (seront joints à votre dossier médical)
- les comptes rendus d'échographie
- votre carnet de vaccination ou votre carnet de santé
- votre dossier médical de suivi de grossesse, s'il vous a été remis.

Le centre de prélèvements biologiques

(niveau 0 – consultations prénatales) vous accueille pour tous vos bilans en cours de grossesse, entre 7h et 20h .

La Cellule Addiction et Périnatalité du CHU de Lille vous propose des consultations de tabacologie et de suivi en cas d'addictions, avec des professionnels formés.

**Les rendez-vous sont à prendre :**

Pour les consultations prénatales :

- sur la plateforme DOCTOLIB
- au 03 20 44 69 08 de 8h30 à 17h
- sur place de 8h à 17h.

Pour les échographies prénatales :

- sur la plateforme DOCTOLIB
- au secrétariat au 03 20 44 63 07 de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
- En fonction de vos antécédents, vous serez suivie en consultation prénatale soit par un gynécologue obstétricien, soit par une sage-femme.



Un seul accompagnant adulte est admis en salle d'examen. La présence des enfants n'est pas autorisée en consultation et en échographie

### L'accueil de personne à mobilité réduite

De nombreux aménagements et réorganisations facilitent la prise en charge des patientes à mobilité réduite à l'hôpital Jeanne de Flandre : adaptation des équipements, places de parking dédiées chambre PMR...

Si vous êtes en situation de handicap et que vous souhaitez être suivie à Jeanne de Flandre, il est préférable que vous vous inscrivez en appelant au **03 20 44 69 08** de **8h30-12h** et **12h30-17h** en précisant votre situation, les équipes pourront ainsi optimiser votre prise en charge.

## Ma préparation à la naissance

### L'entretien prénatal précoce

Il s'agit d'un entretien individuel ou en couple avec une sage-femme à partir du **4<sup>ème</sup> mois**.

C'est un temps d'échange et d'écoute pour faire le point sur votre projet de parentalité, pendant lequel vous pouvez exprimer vos attentes, questions et difficultés éventuelles (médicales, sociales, psychologiques) et vos besoins en termes d'accompagnement pendant votre grossesse et après l'accouchement.

### Les séances de préparation à la naissance

Si vous désirez suivre ces séances, vous pouvez prendre contact au : **03 20 44 59 62** poste **37 389**, de **7h à 20h** tous les jours y compris samedis, dimanches et jours fériés.

L'offre de préparation à la naissance est diversifiée :

**La préparation classique** : préparation théorique sur la grossesse, la respiration, l'accouchement, l'allaitement.

**La sophrologie** : préparation qui propose des exercices de sophrologie permettant une prise de conscience du corps (relaxation plus approfondie). La théorie est abordée plus succinctement.

**Le Yoga :** préparation corporelle et mentale avec le yoga adapté à la grossesse. Postures, mouvements, étirements, respiration, relaxation, méditation. La théorie n'est pas abordée.

**Le chant prénatal :** préparation par le chant, la musique, les sons, les vibrations, et le balancement du corps. Prise de conscience du schéma corporel et de la respiration. Renforcement de la confiance en soi, du bien-être et du lien parent-enfant pendant et après la naissance. La théorie n'est pas abordée.

**La méthode Bonapacé :** préparation individuelle (en couple). Initiation aux massages et point d'acupression. Posture, relaxation. Inscription après discussion préalable avec la sage-femme.

**L'hypnose :** préparation individuelle ou en petit groupe qui peut aider à apaiser les peurs, les douleurs, en vue de l'accouchement, tout en apprenant à se relaxer et se détendre. Inscription après discussion préalable avec la sage-femme.



Nous vous proposons la rédaction d'un **projet de parentalité** que vous trouverez page 21. Vous pourrez le découper et en échanger avec votre sage-femme ou votre gynécologue obstétricien lors de vos consultations prénatales.

**Les séances de préparation à la naissance** se déroulent sur 7 séances, en petit groupe, organisées sur l'Hôpital Jeanne de Flandre ou en ville, au plus proche de votre domicile :

- En PMI
- Auprès des professionnels de la communauté périnatale de Jeanne de Flandre
- Auprès de sages-femmes de la métropole lilloise



#### Les séances d'information

Il vous est proposé durant votre grossesse une séance « **vidéo de bienvenue** » avec une sage-femme. Ces dernières ont lieu 3 fois par mois, le lundi à partir de 17h. Tous les parents peuvent s'y inscrire, que la préparation soit à Jeanne de Flandre ou avec une sage-femme libérale.

Une « **matinée d'info bébé** » a lieu chaque mardi matin de **9h30 à 12h**. L'inscription à ces séances s'effectue sur **Doctolib**.



## Quand consulter à la maternité ?

**Ce qui peut arriver pendant la grossesse, et qui ne nécessite pas obligatoirement une consultation :**

- contractions utérines irrégulières après 37 semaines d'aménorrhée (=8 mois de grossesse)
- jusqu'à 10 contractions utérines par jour entre 6 et 9 mois de grossesse
- perte du bouchon muqueux
- petit saignement pendant quelques heures après un examen vaginal en consultation ou après un rapport sexuel
- petite chute (sur les genoux ou sur les fesses) sans atteinte abdominale (du ventre)
- douleurs musculaires (ou « ligamentaires ») : sur les côtés du ventre, sans contraction utérine. Ces douleurs sont généralement peu intenses et se calment avec le repos.

**Ce qui peut motiver une consultation non urgente chez votre médecin traitant, sage-femme ou gynécologue :**

- mycose (pertes vaginales anormales) ou démangeaisons vulvaires
- signes d'infection urinaire sans fièvre
- autre infection sans fièvre importante (ORL, respiratoire, rhume, toux...)
- oedèmes des membres inférieurs isolés (pieds gonflés)
- fatigue, troubles du sommeil

**Ne pas hésiter à consulter le médecin traitant pour tout autre problème ne concernant pas la grossesse.**





### **Ce qui nécessite une consultation aux urgences de la maternité :**

- avant 37 semaines d'aménorrhée (8 mois de grossesse) si contractions douloureuses et répétées (> 10 / jour)
- au-delà de 37 semaines d'aménorrhée, en cas de début de travail : contractions utérines rapprochées, régulières et douloureuses. Possibilité de prendre un bain ou une douche en l'absence d'autre signe anormal (ci-dessous)
- pertes de sang ou de liquide, même sans contraction utérine
- fièvre au-delà de 38°C

- des signes d'hypertension artérielle : maux de tête persistants, oedèmes (= pieds et mains gonflés), « mouches » devant les yeux, bourdonnements d'oreille, douleur permanente et importante en barre, sous la poitrine
- traumatisme abdominal (coup sur le ventre)
- diminution des mouvements du bébé
- nausées vomissements à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre
- prurit cutané (démangeaisons persistantes sans raison apparente, sur tout le corps, mais en particulier sur l'abdomen et les membres, et provoquant des insomnies)
- à la date du terme de la grossesse (9 mois plein).



## Mon séjour à la maternité

### Les formalités administratives

Votre arrivée s'effectue à l'accueil médico-administratif dans le secteur des urgences (niveau -1) ou à l'étage d'hébergement. Vous présenterez (ou l'un de vos proches) les documents suivants :

- une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou à défaut permis de conduire)
- votre carte vitale et/ou votre attestation de sécurité sociale à jour
- votre carte de régime complémentaire (mutuelle, attestation CMU complémentaire, etc...)
- une prise en charge pour votre hospitalisation (à demander à votre mutuelle).

#### L'accueil médico-administratif :

- des urgences est ouvert en permanence **7j/7 et 24h/24h**
- des hébergements est ouvert la semaine de **8h à 16h30**, une permanence est assurée le samedi matin de **8h à 12h**.

Le personnel de l'accueil médico-administratif vous indiquera les formalités administratives et vous renseignera sur :

- les frais d'hospitalisation
- la prestation téléphone/wifi/multimédia
- l'achat de tickets de repas accompagnant (achat possible aux heures ouvrables).

#### Une alternative à l'hospitalisation :

##### **l'hospitalisation à domicile**

Sur certaines indications pendant la grossesse ou après l'accouchement, votre séjour à l'hôpital peut être poursuivi à domicile. Les sages-femmes de l'HAD du CHU de Lille (HOPIDOM) prennent le relai en se rendant chez vous pour assurer la continuité de votre suivi.



#### Confidentialité

Si vous souhaitez ne pas divulguer votre présence vis-à-vis de tiers, merci d'en informer le personnel du bureau des admissions.

Après avoir décliné votre identité lors de votre admission, votre présence ne sera pas révélée à l'extérieur. Dans ces conditions, aucun appel téléphonique et aucune information ne pourront être transmis à l'extérieur de la Clinique.

#### Abonnement téléphonique

Le CHU de Lille vous propose un abonnement «téléphone rouge» si vous ne souhaitez pas que toutes les communications vous soient passées (le standard ne communique pas votre numéro de poste et ne passe pas les communications à moins que l'appelant lui spécifie le numéro de poste (que vous lui aurez donc communiqué au préalable).

#### Activité libérale

Si votre admission est effectuée dans le cadre du « secteur libéral » des médecins.

Certains médecins sont autorisés à exercer une activité libérale. Si vous souhaitez être suivie à ce titre, vous devez en faire la demande lors de votre première prise de rendez-vous et un imprimé vous sera remis par votre médecin. Dans ce cas, les honoraires du médecin sont déterminés entre vous et le praticien. Votre caisse de sécurité sociale et votre mutuelle vous rembourseront selon les barèmes officiels et leurs propres modalités. Ces honoraires seront à régler, lors de votre sortie comme les autres frais d'hospitalisation, à l'accueil médico-administratif.

Pendant votre grossesse, vous serez peut-être amenée à être hospitalisée :

- soit en hôpital de jour (niveau 0)
- soit en hospitalisation dans le service de pathologie maternelle et fœtale (niveau 1).



Une seule personne majeure  
de votre entourage a la possibilité de

rester auprès de vous.

Une couchette avec petit déjeuner

lui sera proposée.

## Avant l'accouchement

### Accompagnement en chambre individuelle

Il vous est possible de commander un plateau repas pour votre accompagnant, la veille avant 16h pour le lendemain auprès du personnel soignant. Ce service payant est à demander au personnel soignant et à régler à l'accueil administratif de l'étage.

### Equipe pluridisciplinaire

Si vous en éprouvez le besoin et si vous vous sentez isolée ou en difficulté, vous pouvez demander auprès du personnel le passage d'une assistante sociale, et/ ou d'un(e) psychologue.

Un représentant de votre culte peut également se rendre disponible auprès de vous.

### Votre séjour en hôpital de jour

Une unité d'hôpital de jour de 6 lits en chambre individuelle fonctionne du lundi au vendredi et permet la surveillance des grossesses compliquées, lorsque celles-ci ne nécessitent pas une hospitalisation continue. Des examens ou bilans seront effectués lors de cette journée d'hospitalisation. Vous rencontrerez différents professionnels de santé spécialisés dans votre pathologie ou celle de votre bébé.



La maternité Jeanne de Flandre participe au réseau de soins périnataux de la région Hauts de France (OREHANE). Elle travaille en collaboration étroite et permanente avec les 9 autres maternités publiques et privées de la Métropole Lilloise.



### Votre séjour en Pathologie maternelle et fœtale

Ce service est composé de **16 chambres individuelles dont une pour personne à mobilité réduite**, et 5 chambres à 2 lits. Chacune d'entre elles est équipée :

- d'un cabinet de toilette avec lavabo, douche et WC
- d'une table de nuit réfrigérante, d'un terminal multimédia et d'un téléphone.

Le service de pathologie maternelle et fœtale est également équipé d'une unité de surveillance maternelle rapprochée composée de 2 lits.



Les chercheurs du CHU de Lille contribuent à votre bonne prise en charge, en améliorant les connaissances scientifiques autour des 1000 premiers jours de la vie d'un enfant (mode de vie, bien-être, prévention, éducation, réduction de l'exposition aux toxiques). Ils viennent d'être labellisés par un jury international.



## La naissance

### La prise en charge médicale

**Vous serez accueillie 24h/24h**, prise en charge en salle de naissance et accouchée par une sage-femme. Si cela est nécessaire, la sage-femme appellera l'obstétricien de garde sur place. L'acupuncture peut vous être proposée durant la grossesse et en salle de naissance pendant le travail.

**Un médecin anesthésiste est présent 24h/24h.** Il assure la prise en charge de la douleur au cours du travail, les anesthésies et les soins de réanimation en cas de besoin. Vous pourrez bénéficier si vous le souhaitez, et sauf contre-indication médicale, d'une analgésie péridurale au cours du travail.

**Un pédiatre est présent 24h/24h**, il intervient en salle de naissance et en suites de naissance et sera appelé en cas de problème pour votre bébé.

Notre équipe a créé des flyers spécifiques pour vous informer au mieux sur le déroulement de votre fin de grossesse et votre accouchement. N'hésitez pas à demander ces documents à votre consultant.



**Au cours du travail et de l'accouchement, nous serons attentifs à vos besoins (confort, choix dans les positions, ballon, musique.....)**

### Salle nature

Afin de permettre un accompagnement plus individualisé et moins médicalisé pour les grossesses à bas risques, une salle a été équipée d'un matériel plus spécifique : lit rond, chaise d'étirement, liane, ballon, pour un accouchement plus naturel, préservant l'intimité de ces moments précieux. L'ensemble du personnel veillera à vous offrir une prise en charge en toute sécurité, en étant à l'écoute de vos souhaits et de vos besoins.



L'acupuncture peut vous être proposée durant la grossesse et en salle de naissance pendant le travail.

La mobilisation par les postures est également pratiquée.

#### **Le clampage retardé du cordon**

Après une minute il vous sera proposé de couper le cordon de votre bébé. Le clampage retardé permet une meilleure adaptation à la vie extra-utérine et diminue le risque d'anémie du nouveau-né.

#### **Peau à peau et proximité 24h/24h**

Il vous sera proposé une mise en peau à peau à la naissance, afin de réchauffer, réconforter et apaiser votre nouveau-né.

La présence du père ou d'un accompagnant est un soutien important pour la maman en salle de naissance, mais aussi en maternité.





## Ma valise pour le séjour en maternité

### Pour l'accouchement

#### Pour mon bébé :

- 1 paire de chaussettes
- 1 pyjama
- 1 gilet
- 1 body et un bonnet pour le 1<sup>er</sup> jour

#### Pour moi :

- Prévoir des lunettes (si port de lentilles)
- Eviter le port de vernis à ongle

Si je le souhaite, pour mon bien être et celui de mon accompagnant(e) :

- Brumisateur d'eau minérale
- Des boissons non lactées, sans pulpe, sans gaz (autorisées pendant le travail) pour moi
- De la monnaie ou CB pour distributeur, des collations et boissons
- +/- 1 maillot de bain et serviette de toilette pour moi et mon accompagnant(e) (pour utiliser la baignoire de dilatation)
- Mon smartphone avec ma playlist favorite et une enceinte
- Appareil photo.

#### Ne sont pas recommandés :

- matelas préformés,
- cale tête/cale bébé,
- tour de lit,
- plan incliné sous le matelas.

### Pour le séjour à la maternité

#### Pour moi :

- Linge et nécessaire de toilette
- Sous-vêtements en coton ou/et culottes de règles
- Tenues confortables pour la journée et pour la nuit
- Stylo / carnet
- 2 soutiens gorges d'allaitement / coussinets / crème à base de lanoline ultra purifiée (si vous souhaitez allaiter)

En complément, si vous le souhaitez, pour votre confort :

1 tapis de bain / chaussons ou équivalent / chargeur pour téléphone portable / multiprise/ coussin de maternité

Ce qui est fourni par la maternité :

1 paquet de serviettes périodiques (type nuit)



### Pour mon bébé :

- Au moins 1 tenue par jour comprenant :  
1 paire de chaussettes +1 body +1 pyjama (taille 1 mois, en fonction écho du 3<sup>ème</sup> trimestre) :  
soit entre 3 à 5 tenues pour le séjour en moyenne
- Gilet
- Bavoirs
- 1 brosse à cheveux + peigne
- 1 petite turbulette taille 0/6 mois pour le couchage
- Pour le peau à peau :
- 1 petite couverture ou 1 bandeau peau à peau
- 1 petite veilleuse.

### Ce qui est facultatif :

1 thermomètre de bain / serviettes de toilette/ 1 thermomètre rectal

### Ce qui est fourni par la maternité :

1 paquet de couches (2/5 kilos) / 1 flacon savon liquide/ gants de toilette jetables/ Le lait et les biberons si vous ne souhaitez pas allaiter

### Pour mon accompagnant(e)

- Linge et nécessaire de toilette
- Tenues pour la journée +/- pour la nuit

### Pour son confort :

possibilité d'amener son oreiller et +/- 1 sac de couchage

### Pour la sortie

- Une tenue complète adaptée à la saison + 1 bonnet
- Un siège adapté au transport du nouveau-né (selon normes réglementaires)

### Petit rappel au niveau administratif

Pensez à apporter :

- dossier de suivi de grossesse / mes résultats de bilans sanguins et comptes rendus d'échographie
- projet de parentalité
- carte de groupe sanguin/ mon carnet de vaccination
- Carte d'identité / carte vitale / carte de mutuelle
- Pour la déclaration de naissance :
  - reconnaissance anticipée ou livret de famille
  - justificatif de domicile de moins de 3 mois



Si vous avez des questions, n'hésitez

pas à les poser lors de votre suivi

en consultation, lors des séances

d'information en groupe proposées à la

maternité ou encore lors des cours de

préparation à la naissance.

Il est fortement déconseillé d'emporter de l'argent, des bijoux, des effets précieux ou de valeur.

Si vous ne pouvez vous démunir de ces objets ou de cet argent, un coffre individuel est mis à disposition dans l'armoire de votre chambre.

Cependant, l'hôpital ne peut être tenu pour responsable de la perte ou la disparition des objets détenus par les usagers (loi n°92 614 du 6 juillet 1992 et décret d'application 93 550 du 27 mars 1993). Le cadre de santé ou les personnels de la régie comptable de l'hôpital restent à votre disposition pour vous informer sur le dépôt de vos objets.

Lors de votre admission pour votre accouchement, ou en cas de problème jugé urgent par votre médecin, vous pouvez vous rendre directement au niveau du service des urgences (niveau -1) de l'hôpital Jeanne de Flandre (tél : 03 20 44 69 06). Un stationnement d'une durée maximum de 30 mns est toléré.





## Après la naissance

### Votre séjour en Suites de naissance

Le service est composé de 71 chambres particulières dont certaines adaptées pour personnes à mobilité réduite, réparties sur deux étages.

Chacune d'entre elles est composée d'un cabinet de toilette avec lavabo, douche et WC, d'un chevet réfrigéré, d'un équipement multimédia et d'un téléphone. Pour la toilette de votre enfant, un plan de travail et un pèse-bébé sont mis à votre disposition.

Vous bénéficierez de l'expertise des personnels en matière d'allaitement, de soins au nouveau-né et de confort post natal.

#### Pour les plus petits :

Au sein du secteur de suites de naissance, 12 chambres dites «kangourou» permettent, sur décision du pédiatre, aux bébés de petit poids de naissance ou nécessitant une surveillance rapprochée, de rester auprès de leur maman. Leur surveillance est assurée par les puéricultrices et les pédiatres présents en suite de naissance.



Un salon de restauration est disponible pour les petits-déjeuners, afin de respecter les rythmes de chacun.

Après votre sortie, vous pouvez de nouveau bénéficier d'une consultation de lactation en appelant le **03 20 44 59 12**.

#### Horaires des visites

Les visites sont autorisées entre **12h et 20h**. Les horaires sont libres pour l'accompagnant(e). De **21h à 6h**, l'établissement est fermé et l'accès se fait par les urgences - admissions, vous devrez alors sonner et vous présenter à l'accueil des urgences. Le séjour en maternité vous permet de faire connaissance avec votre bébé. Pensez à vous reposer et conseillez à vos amis et famille de vous rendre visite à la maison plutôt qu'à la maternité.

Le Pôle Femme Mère Nouveau-né a obtenu en juin 2015 et renouvelé en 2023, le label IHAB « Initiative Hôpital Ami des Bébé ». A ce titre, il s'engage à vous aider dans votre projet d'alimentation de votre bébé (au sein ou au biberon). Quel que soit votre choix, la proximité et le lien avec votre bébé seront favorisés.



**Pour vous accompagner dans votre projet d'allaitement, des consultations réalisées par des consultantes en lactation peuvent vous être proposées durant votre séjour.**

### Le Service social

Sur appel une permanence est assurée au niveau des consultations prénatales du lundi au vendredi de **8h30 à 12h30** et de **13h30 à 17h00**.  
Secrétariat : **03 20 44 60 69**

### Allaitement

#### Les bienfaits de l'allaitement maternel

##### Pour bébé :

- Une croissance optimale
- Moins d'infections (moins d'hospitalisation)
- Moins d'obésité et de diabète
- Moins d'allergie.

##### Pour maman :

- Une perte de poids plus rapide (- 600 kcal/jour)
- Moins de cancer du sein
- Une pratique écologique et économique

##### Pour les 2 :

- Une proximité qui renforce le lien maman-bébé.

#### Où trouver de l'aide en rentrant à la maison ?

Pour trouver du soutien, plusieurs possibilités :

- **Les consultations de lactation** à Jeanne de Flandre (du lundi au vendredi sur rendez-vous au : **03 20 44 59 12** ou sur Doctolib)
- **Allait'écoute** : un professionnel formé à l'allaitement vous répond tous les soirs de **18h à 21h** au : **03 20 44 62 47**
- Les **réunions d'associations locales**
- **Allaitement Nord parentalité** : **06 52 66 01 19**  
[www.facebook.com/allaitementNord/](http://www.facebook.com/allaitementNord/)
- **la leche league** : [www.lllfrance.org/groupe/lllnord](http://www.lllfrance.org/groupe/lllnord)
- **Les consultations** avec votre médecin généraliste, pédiatre de ville, services de Protection Maternelle et Infantile et sage-femme libérale.

#### Etat civil naissance

Une antenne de la Mairie de Lille est à votre disposition pour la déclaration de naissance que vous devez effectuer dans les 5 jours (non compris le jour de l'accouchement). Lorsque le dernier jour dudit délai est un samedi, dimanche, jour férié ou chômé, ce délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Cette antenne est située dans le secteur suites de naissance au niveau 3.

Pour les personnes non mariées, vous pouvez pendant votre grossesse si vous le souhaitez, effectuer une reconnaissance anticipée auprès de la mairie de votre domicile, et la ramener au moment de votre accouchement.

Horaires d'ouverture :

- > du lundi au vendredi de **9h à 12h30**  
et de **13h30 à 17h**
- > samedi matin de **9h à 12h**

#### Le lactarium

Si votre bébé est hospitalisé et que vous souhaitez l'allaiter, ou si vous envisagez de donner votre lait pour un bébé prématuré, vous pouvez contacter le **03 20 44 50 50** du lundi au vendredi de **8h à 17h**. Vous aurez la possibilité de laisser un message.





## Ma sortie de suites de naissance

Votre sortie est une décision médicale obstétrico-pédiatrique. Les sorties sont prévues le matin après avoir effectué les formalités auprès de l'accueil médico administratif.

En cas d'impossibilité de sortie le matin, merci d'en informer l'équipe soignante. Le jour de la sortie, le repas n'est pas prévu.

Vous obtiendrez auprès des hôtesses des accueils médico-administratifs un ou plusieurs bulletins de situation nécessaires à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, à votre employeur ainsi qu'à votre mutuelle.

### Durée de séjour

La durée de séjour dépend de votre état de santé et de celui de votre enfant. Le retour à la maison peut s'envisager après 2 nuits à la maternité (ou 3 si césarienne ou premier accouchement). Un relais par une sage-femme conventionnée libérale vous sera proposé pour poursuivre les soins à votre domicile pour vous et votre enfant.

Avant votre départ, le carnet de santé de l'enfant, tous les papiers de sortie et les ordonnances ainsi que les bulletins de situation délivrés par l'accueil administratif vous seront remis.

## Nos engagements

### Label THQSE

L'Hôpital Jeanne de Flandre est le 1<sup>er</sup> établissement de la région Hauts-de-France à avoir été **labellisé THQSE - Très Haute Qualité Sanitaire Sociale et Environnementale** - niveau or, récompense qui vient saluer un engagement de longue date des équipes pour un hôpital éco-responsable et bienveillant.

Cette reconnaissance s'ajoute au label **Hôpital Ami des Bébés** que tient l'Hôpital Jeanne de Flandre depuis 2015, renouvelé en 2023, qui récompense la qualité des soins dans l'accompagnement du nouveau-né et de ses parents.

Elle s'intègre pleinement dans la démarche du **FHU « 1000 jours pour la santé »** porté par les équipes de Jeanne de Flandre afin de préserver l'environnement de la femme enceinte et des enfants, pour améliorer la santé de demain.





Comment envisagez-vous le suivi de votre grossesse et les séances de préparation à la naissance ?

.....

.....

.....

Dans la mesure du possible, nous souhaitons respecter la mise en route naturelle du travail. Dans certaines circonstances, il pourra toutefois vous être proposé un déclenchement pour des raisons médicales qui seront à discuter avec l'équipe (grossesse prolongée, petit poids de votre bébé...). Si cette situation se présente, quels sont vos souhaits ?

.....

.....

.....

Le soutien d'un(e) accompagnant(e) pendant le travail et/ou l'accouchement peut vous aider. Un(e) seul(e) accompagnant(e) peut être présent(e) en salle de naissance. Par qui souhaitez-vous être accompagnée ?

.....

.....

.....

En salle de naissance, quels sont vos souhaits (alimentation, mobilisation, surveillance de votre bébé...) pendant la durée du travail ?

.....

.....

.....

Dans notre centre, un anesthésiste est disponible en permanence selon l'activité pour la pose d'une péridurale. Il existe aussi d'autres moyens non médicamenteux pour soulager la douleur (postures par exemple), dont certains sont fonction des équipes présentes). D'autres méthodes peuvent être associées à découvrir sur le site de la maternité. Quel est votre souhait ?

.....

.....

.....

En fonction de l'avancée du travail, l'équipe peut être amenée à vous proposer de rompre la poche des eaux ou de mettre une perfusion d'ocytocine afin d'aider à la progression de la dilatation du col. Qu'en pensez-vous ?

.....

.....

.....

Comment imaginez-vous votre accouchement ?

.....

.....

.....

Une intervention médicale peut être nécessaire pendant le travail ou l'accouchement (césarienne ou accouchement par forceps ou ventouse) pour votre bien ou celui de votre enfant. Quels seraient vos souhaits si une telle situation survenait ?

.....

.....

.....

Comment imaginez-vous la première rencontre avec votre bébé ?

.....

.....

.....

Comment envisagez-vous l'alimentation de votre bébé (au sein, au biberon, mixte, tire allaitement) ?

.....

.....

.....

Après l'accouchement, quels sont vos désirs pour vous et votre enfant lors de votre séjour en suites de naissance ?

.....

.....

.....

Avez-vous d'autres souhaits ou questions ?

.....

.....

.....

## MESURES DE PRÉCAUTIONS vis-à-vis des principaux germes de l'environnement

**Le Cytomégalovirus** : il est principalement présent chez les enfants **en bas âge (< 6ans)**. Ce virus peut passer **inaperçu**, c'est-à-dire ne pas développer de symptômes, et sa **transmission** au fœtus pendant la **grossesse** peut entraîner de lourdes conséquences : retard de croissance, retard cérébral, surdité... Quelques mesures de prévention peuvent être appliquées **par vous et votre partenaire**, dès l'envie de grossesse jusqu'à l'accouchement :



Lavage régulier des mains, notamment après les changes. Pas de bain avec les enfants en bas âge.



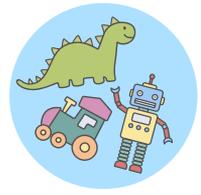
Évitez de manger après les enfants ou de goûter les plats avec leurs cuillères.



Évitez de mettre les tétines et/ou biberons des enfants dans votre bouche.



Évitez les contacts avec les larmes de votre enfant.



Désinfectez régulièrement les jouets de vos enfants.

### PRÉCAUTIONS ALIMENTAIRES (LISTÉRIOSE, TOXOPLASMOSE, SALMONELLOSE)

Lavez-vous les mains fréquemment.

Lavez soigneusement les fruits et légumes avant consommation pour éliminer les germes et les résidus de terre.

Cuisez les aliments à cœur, en particulier la viande, le poisson, les œufs et les plats préparés. Évitez de consommer des aliments crus ou insuffisamment cuits. Maintenez les aliments à une température adéquate. Réfrigérez rapidement les restes et évitez de consommer des plats réchauffés plusieurs fois.

**Pour la listériose** : évitez les produits laitiers non pasteurisés, les charcuteries crues (rillettes, pâté, produits en gelée...), les poissons fumés non cuits.

**Pour la salmonellose** : évitez les fruits de mer crus ou fumés, et les œufs crus.

Nettoyez régulièrement l'intérieur du réfrigérateur. Réglez-le sur 4° ou moins, et le congélateur à -18° ou moins. Jetez les aliments périmés. Conservez les aliments crus séparément des aliments prêts à consommer.

### PRÉCAUTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA TOXOPLASMOSE

Évitez tout contact direct avec les excréments de chats ou demandez à une autre personne de nettoyer la litière.

### PRÉVENTION DES MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (MST)

En plus du dépistage de début de grossesse, n'hésitez pas à parler à votre professionnel de santé pour le renouveler si besoin pendant la grossesse. Utilisez des préservatifs en cas de situation à risque.

### PRÉVENTION DES MALADIES ENDÉMIQUES

Discutez de vos projets de voyage pour éviter les risques liés à Zika, la dengue ou encore le paludisme.

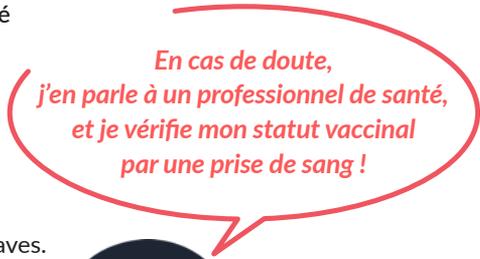
# Grossesse & vaccination

## AVANT la grossesse, je vérifie que mon statut vaccinal est à jour !

Si je n'ai pas reçu 2 doses vaccinales ou que je n'ai jamais contracté ces maladies, je réalise les vaccinations contre :

- La VARICELLE
- La RUBEOLE
- La ROUGEOLE

La vaccination est essentielle pour la protection de la mère et celle de son futur enfant contre des maladies potentiellement graves.



## La COQUELUCHE

**Qui ?** Toute femme enceinte, à chaque grossesse.

**Quand ?** A partir du 2<sup>ème</sup> trimestre de grossesse, de préférence entre 20 et 36 SA et plus de 2 semaines avant l'accouchement

**La GRIPPE**, suivant la saison

**Qui ?** Toute femme enceinte

**Quand ?** Quel que soit le trimestre de grossesse

**La COVID-19**, suivant la saison

**Qui ?** Toute femme enceinte

**Quand ?** Quel que soit le trimestre de grossesse

**Le VRS** (Virus Respiratoire Syncytial), suivant la saison

**Qui ?** Toute femme enceinte, sauf immunodépression

**Quand ?** entre 32 et 36 SA et plus de 2 semaines avant l'accouchement



### Alternative possible pour le VRS :

Injection d'immunoglobulines à la naissance chez le nouveau-né

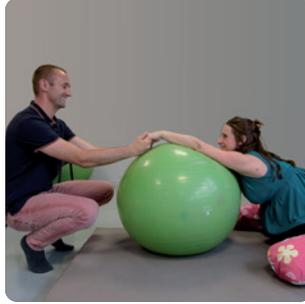
## Mon entourage aussi protège mon bébé !

- En limitant les visites dans les premiers jours de vie de bébé, notamment en maternité
- En appliquant les gestes barrières : lavage de mains, port de masque en cas de symptômes (fièvre, toux, ...)
- En mettant à jour sa vaccination pour la coqueluche (dernier DTPcoq <5ans), et en se vaccinant contre la grippe (parents, grands-parents, personne gardant l'enfant...)

# A Jeanne de Flandre, Nous nous engageons à :



Vous **PREPARER**  
à devenir parents



**RESPECTER**  
la physiologie de votre accouchement



**FAVORISER**  
le peau à peau dès la naissance



**ENCOURAGER**  
l'allaitement surtout si votre bébé  
est prématuré ou fragile



**OBSERVER**  
les signes d'éveil de votre bébé



**MAINTENIR**  
la proximité avec lui 24h/24  
pour tisser des liens



**ACCOMPAGNER**  
votre choix d'alimentation, éviter les tétines  
et compléments en cas d'allaitement



**ORGANISER**  
votre retour à la maison  
et vous proposer des relais



Vous **SOUTENIR**  
en nous formant régulièrement  
Vous **PROTEGER** des pressions commerciales



Area with horizontal dotted lines for writing.

Nos progrès  
c'est pour la vie

Centre Hospitalier Universitaire de Lille

Avenue Oscar Lambret - 59037 Lille Cedex - Tél : 03 20 44 59 62

[www.chu-lille.fr](http://www.chu-lille.fr)

[maternite.chru-lille.fr](http://maternite.chru-lille.fr)

